

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 2/03/2018 Date de révision: 2/03/2018 Remplace la fiche: 13/11/2017 Version: 4.1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : All-in-One Tablettes pour Lave-Vaisselle Agrumes

Code du produit : DW30127WPAPWP

Type de produit : Détergent

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Détergent pour lave-vaisselle
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs

## 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

**ECOVER CO-ORDINATION CENTER** 

Steenovenstraat 1A 2390 Malle - Belgium T +32 (0)3 309 2500 - F +32 (0)3 311 7270

sds@peopleagainstdirty.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

: customer careline UK 03451 302230; customer careline DE +49 711 351 455-25; customer careline BE 00800 50 52 50 52

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319

Catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir section 16

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une sévère irritation des yeux.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

1/8

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Phrases EUH : EUH208 - Contient Subtilisin(9014-01-1). Peut produire une réaction allergique.

#### **Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### **Substances**

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sodium carbonate	(N° CAS) 497-19-8 (N° CE) 207-838-8 (N° Index) 011-005-00-2 (N° REACH) 01-2119485498-19	15 - 30	Eye Irrit. 2, H319
Sodium percarbonate	(N° CAS) 15630-89-4 (N° CE) 239-707-6 (N° REACH) 01-2119457268-30	5 - 15	Ox. Sol. 2, H272 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Fatty alcohol alkoxylate	(N° CAS) 501019-88-1	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412
Silicic acid, sodium salt	(N° CAS) 1344-09-8 (N° CE) 215-687-4	1-<3	Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Met. Corr. 1, H290
Subtilisin	(N° CAS) 9014-01-1 (N° CE) 232-752-2 (N° Index) 647-012-00-8 (N° REACH) 01-2119480434-38	0,1 - 1	STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334

Texte complet des phrases H: voir section 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **Description des premiers secours**

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

: Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction 5.1.

: dioxyde de carbone (CO2), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée. Poudre Moyens d'extinction appropriés

sèche. Mousse.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Aucun connu.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

FDS Réf.: ECOVER135 2/03/2018 FR (français) 2/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

sans danger

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'hygiène

1,2,3-Propanetriol(glycerin) (56-81-5)			
Belgique	Nom local	Glycérine (brouillard) # Glycerine (nevel)	
Belgique	Valeur seuil (mg/m³)	10 mg/m³	
France	Nom local	Glycérine	
France	VME (mg/m³)	10 mg/m³ (aérosols)	
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Dispersion accidentelle du contenu: Gants, Lunettes de sécurité.

### Protection des mains:

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc naturel, Caoutchouc néoprène (HNBR), Caoutchouc butyle	6 (> 480 minutes)	0.5 mm		EN 374

#### Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. EN 166

#### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

## Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 3/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### **Autres informations:**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : comprimé.

Couleur : blanc.

Odeur : de citron.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible

pH solution : 10,2 - 11,2

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

Point de fusion

: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable Température d'auto-inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Non applicable

Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Non applicable

#### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0,06 %

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Même conservé dans de bonnes conditions, le percarbonate de soude perd son activité. Il est donc conseillé d'utiliser le produit dans l'année.

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts. Agents oxydants forts. Agents réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 4/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Sodium carbonate (497-19-8)		
DL50 orale	4090 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel	
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	2300 mg/l	
Sodium percarbonate (15630-89-4)		
DL50 orale	1034 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel	
Subtilisin (9014-01-1)		
DL50 orale	1800 mg/kg de poids corporel	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
Cancérogénicité	: Non classé	
Toxicité pour la reproduction	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé	
Danger par aspiration	: Non classé	

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1.	Toxicité
-------	----------

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Toxicité aquatique aiguë : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

Sodium carbonate (497-19-8)		
CL50 poisson 1	300 mg/l	
CE50 autres organismes aquatiques 1	265 mg/l waterflea	
Sodium percarbonate (15630-89-4)		
CL50 poisson 1	> 70 mg/l	
CE50 autres organismes aquatiques 1	4,9 mg/l waterflea	
Subtilisin (9014-01-1)		
CL50 poisson 1	8,2 mg/l	
CE50 autres organismes aquatiques 1 0,868 mg/l waterflea		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

All-in-One Tablettes pour Lave-Vaisselle Agrumes		
Persistance et dégradabilité	Ce produit ne contient pas de substances non biodégradables . Les tensio-actifs utilisés dans ce produit répondent à toutes les exigences de biodégradabilité du réglement 648/2004/CE Tous les tensioactifs sont biodégradable en anaérobie.	

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

All-in-One Tablettes pour Lave-Vaisselle Agrumes		
Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne contient aucune matière première bioaccumulante.		
Sodium carbonate (497-19-8)		
Log Pow -6,19		

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 5/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

## 14.1. Numéro ONU

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### **ADN**

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

## RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## - Transport par voie terrestre

Non applicable

## - Transport maritime

Non applicable

## - Transport aérien

Non applicable

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 6/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0,06 %

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de blanchiment oxygénés	5-15%
agents de surface non ioniques	<5%
enzymes	
parfums	
LIMONENE	

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

maiotaine de changement.			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
3.2	Composition/informations sur les	Modifié	
	composants		

## Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208	Contient Subtilisin(9014-01-1). Peut produire une réaction allergique.

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 7/8

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au réglement (CE) 1272/2008 [CLP]:		
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
		Limites de concentration

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

2/03/2018 FR (français) FDS Réf.: ECOVER135 8/8